

**Cevidorées**

Centrales villageoises Beaujolais Pierres dorées

**RAPPORT ANNUEL d'ACTIVITÉ  
SAS CEVIDORÉES**

**Année 2020**

**Assemblée Générale  
du 20 mars 2021**



# RAPPORT ANNUEL d'ACTIVITÉ - SAS CEVIDORÉES - Année 2020

## Assemblée Générale du 20 mars 2021

Le présent Rapport d'Activité rend compte des actions entreprises en vue de la création et au cours de la vie de la SAS jusqu'à ce jour. En ce sens, il couvre une période qui débordera de la stricte année civile 2020.

### 1. Rappel : présentation de la SAS et objet social

La SAS CEVIDORÉES est une Société par Actions Simplifiées à capital variable (capital minimum de 38 850 €), immatriculée le 24 février 2020 au Registre du Commerce de Villefranche-Tarare sous le n°881 807 788. La SAS est une émanation du Collectif qui s'est constitué au printemps 2019 et qui s'est progressivement structuré sur le modèle des « Centrales Villageoises ». Ce collectif a été fondé par des citoyens et des élus de la communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées qui souhaitent contribuer concrètement à la transition écologique en cours.

La Société CEVIDORÉES a pour objet l'installation et l'exploitation de centrales de production d'Énergies Renouvelables ainsi que le stockage de ces énergies, mais aussi la promotion des Énergies Renouvelables et de la sobriété énergétique. Pour sa première tranche d'installations, CEVIDORÉES a fait le choix de produire de l'électricité d'origine photovoltaïque à partir de panneaux installés sur des toitures de bâtiments privés ou publics louées. La société envisage d'équiper une « grappe » d'une quinzaine de toitures de 9 à 100 KWc, pour une puissance totale installée d'environ 500 KWc, soit une production totale en année pleine d'environ 550 à 600 MWh.

La SAS CEVIDORÉES, société « citoyenne », comprend aujourd'hui 104 actionnaires dont deux personnes morales, une association et une mairie.

### 2. Bref rappel chronologique

CEVIDORÉES est une création récente et ne produit pas encore d'électricité. Selon le modèle proposé par l'Association Nationale des Centrales Villageoises, CEVIDORÉES passera par 5 phases successives :



>>> 1. La phase dite d'émergence (Prise de contact, réunions publiques, prémisses de l'organisation...) s'est tenu d'avril à octobre 2019 environ : un groupe de citoyens s'est rapidement mobilisé pour s'engager dans l'aventure et nous aura permis de rejoindre rapidement le réseau des Centrales Villageoises, donc de disposer d'une batterie d'outils et de procédures très complets.

>>> 2. La phase d'animation a consisté renforcer l'organisation interne, à préparer le cadre juridique de la SAS et, simultanément, à débiter le travail d'identification des toitures à fort potentiel et à démarrer la recherche de souscripteurs. Tout ceci a généré un gros effort de communication interne et externe. Cette phase nous a amené à avril 2020 environ. (Dépôt des statuts en février, contacts propriétaires en mars /avril)



>>> 3. Nous sommes encore actuellement dans la phase suivante dite de développement : elle a été fortement impactée par les restrictions sanitaires : l'impossibilité de tenir des réunions publiques a

fortement entravé l'arrivée de nouveaux souscripteurs. Le choix final de la première grappe de toitures ne sera pas achevé avant le retour de l'ensemble des données analysées par les Bureaux d'Études (chargés d'étudier pour nous la faisabilité technique des futures installations) qui est attendu dans les prochaines semaines.

>>> 4. Pour autant, nous comptons engager la phase de réalisation et les premiers travaux après l'été 2021 pour produire les premiers « Kilowatts Pierres Dorées » avant la fin de l'année 2021.

>>> 5. L'achèvement des travaux de cette première tranche et la mise en exploitation de la totalité des installations est attendue pour le printemps 2022.

### 3. Création, administration et fonctionnement de la société.

CEVIDORÉES est un collectif de bénévoles qui ne dispose ni de locaux, ni de personnel salarié. Avant même la création de la SAS, ce collectif s'est donc doté d'une organisation interne qui devait lui permettre de fonctionner (organisation largement inspirée des modèles proposés par l'Association Nationale des Centrales villageoises) :

>>>> Des réunions de travail :

- Tenue d'une réunion mensuelle de l'ensemble des personnes engagées dans le projet appelé « groupe de travail » puis maintenant « Collectif Cevidorées » (46 personnes à ce jour) : cette réunion est le pivot de notre fonctionnement.

- Création initiale de 3 sous-groupes de travail « communication », « technique » et « juridique et financier », puis, à compter de septembre d'un quatrième sous-groupe « Fondements - Organisation - Gouvernance » et enfin, tout dernièrement, d'un groupe Web qui fait suite à l'arrivée d'informaticiens dans le collectif. Ces groupes se réunissent mensuellement ou plus.

- A compter d'octobre 2020, mise en place du « Zoom info » réunion hebdomadaire brève ouverte à tous les membres du collectif qui a pour fonction l'échange d'information et la coordination des tâches au sein de CEVIDORÉES.

Chacune de ces réunions donne lieu à compte rendu diffusé et archivé. A quelques exceptions près, la quasi-totalité de ces réunions et temps de travail organisés depuis mars 2020 se sont tenues par voie dématérialisée (réunions Zoom). Les restrictions sanitaires n'ont pas permis l'organisation de regroupements ou de retrouvailles plus conviviaux, qui font pourtant partie intégrante du projet de CEVIDORÉES.

>>>> Un dispositif de communication interne :

- Création de listes de diffusion pour chaque groupe par « framalistes ».

- Stockage de l'ensemble des données de CEVIDORÉES sur une dropbox dédiée. Migration à partir de fin 2020 sur un espace de stockage dédié et sécurisé via « Nextcloud » avec accès limité aux besoins de chacun.

- Mise en place et personnalisation d'une solution e-mailing.

- Gestion centralisée et révision des listes de membres des différents groupes. Mise en place d'une procédure de diffusion interne des informations et convocations par e-mailing.

- Création d'un « espace du collectif » sur une page privée du site internet de CEVIDORÉES permettant un accès aux données collectives et à un agenda partagé.

- Création d'une « Lettre Interne » diffusée mensuellement à tous les membres du collectif par e-mailing.

>>>> La formalisation juridique de la Société :

- Réalisation collective des statuts. Enregistrement de la société. (Jan-

vier - février 2020). Déclaration et enregistrement des changements de siège social et de président (octobre 2020).

- Élection du premier président, Michel Laupières et de deux vice-présidents : Bernard Lemaignan et Daniel Napoly. À la suite de la démission du président, le 9 septembre 2020, réélection d'un nouveau président, Bernard Lemaignan, d'un Vice-Président, Daniel Napoly et d'une vice-Présidente, Elisabeth Piegay.

- Élection d'un Conseil de Gestion, composé d'un maximum de 15 membres (deux sièges vacants à ce jour). Ce conseil se réunit conjointement à la réunion du Collectif CEVIDORÉES. Un Procès-Verbal des décisions du Conseil de Gestion est réalisé et annexé au CR de la réunion du Collectif.

>>>> Le fonctionnement juridique de la société :

- Réalisation du Document d'Information Synthétique obligatoire destiné à informer les futurs actionnaires des conditions de leur souscription et des risques qu'ils prennent en souscrivant.

- Mise en place et suivi de la procédure de souscription de nouveaux actionnaires. Tenue et conservation des registres obligatoires.

- Mise en place et conservation des baux et des conventions d'occupation temporaires et leurs promesses, des conventions passées avec les tiers (ENEDIS, bureaux d'étude, CCBPD,...)

>>>> La gouvernance de la Société :

Le Conseil de Gestion est le garant des orientations de la SAS. Les décisions, le plus souvent plutôt consensuelles, se prennent statutairement selon le principe du « un homme ou une femme = une voix » et ceci quel que soit le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire.

Au cours du printemps et de l'été 2020, des difficultés dans le pilotage

du collectif ont entraîné de fortes tensions internes qui ont conduit le premier président à démissionner de ses fonctions. A la suite de cet épisode douloureux, le collectif a mandaté un groupe de travail (sous-groupe FOG Fondements - Organisation - Gouvernance) pour proposer une charte interne ainsi que des améliorations de l'organisation. L'Assemblée Générale devra se prononcer sur le projet de Charte qui sera présenté en séance. Le groupe continue ses travaux sur les questions d'organisation.

#### 4. Installations photovoltaïques : travaux préparatoires à l'installation.

C'est le Groupe Technique qui a pris en main l'ensemble des opérations de recherche et de sélection des toitures sur lesquelles CEVIDORÉES pourra installer des panneaux photovoltaïques.

Il a été procédé à plusieurs opérations successives ou simultanées :

- Repérage et pré-études de 146 toitures, implantées sur 30 des 32 communes de la CCBPD, à l'aide de logiciels de visualisation (Carte - Géoportail) et d'analyse (PVGIS). Réalisation des fiches synthétiques d'identification pour l'ensemble de ces toitures à fort potentiel.

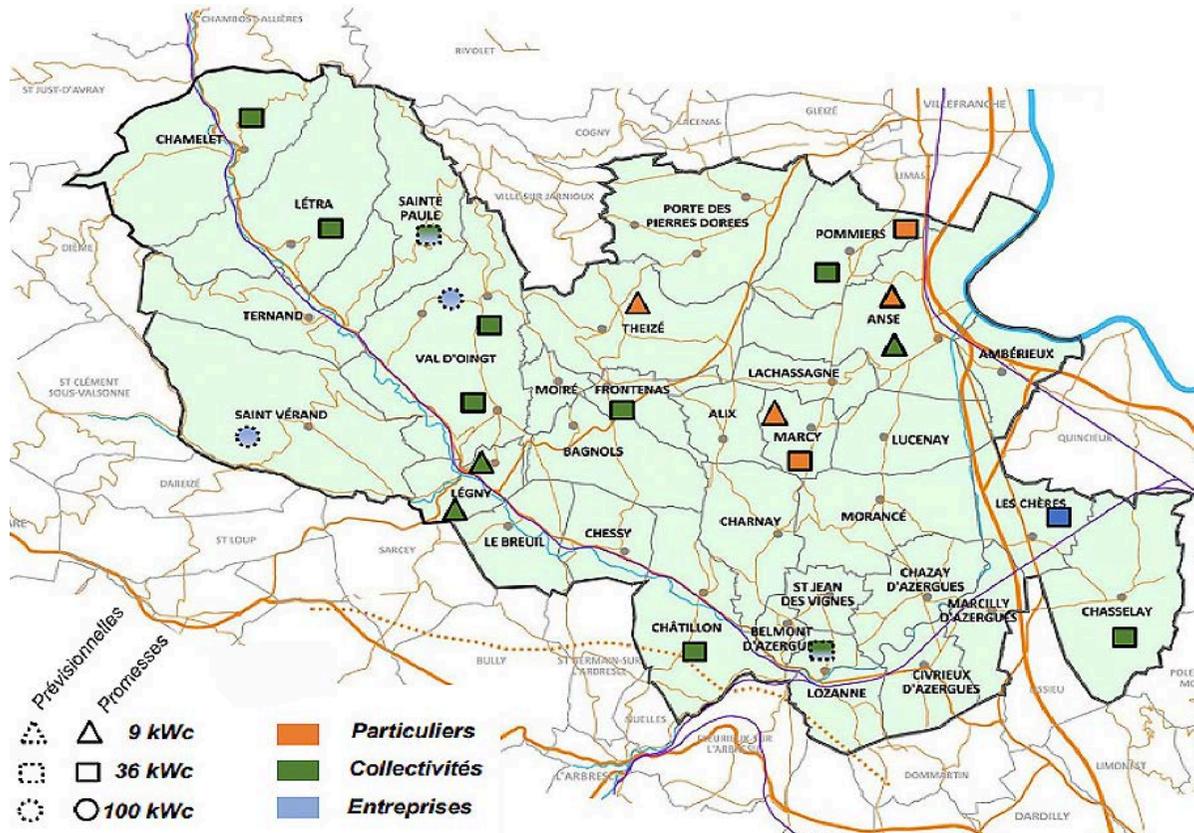
- Des contacts directs ont été pris avec 80 propriétaires privés et publics. 23 promesses de bail (toitures de bâtiment privés) ou de convention d'Occupation Temporaires (toitures de bâtiments publics) sont signées ou en passe de l'être (formalités en cours de finalisation.)

- Rencontre avec 29 des 32 communes de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (maire et/ou conseillers municipaux et/ou conseil municipal dans son entier) en vue d'information sur CEVIDORÉES et de mise à disposition de toiture.



## Carte des promesses-toitures au 23 février 2021

17 promesses / 4 prévisionnelles



- Signature d'une convention avec ENEDIS relative aux futurs raccordements des installations au réseau public d'électricité. Une première série de toitures potentielles a été adressée à ENEDIS pour étude de raccordement.

- Réalisation du cahier des charges, puis sélection du Bureau d'études devant conduire les études techniques sur chacune des installations prévues. Cabinet CYTHELIA Énergies retenu.

Une première série de 21 toitures potentielles a été arrêtée : elle comprend des toitures privées et publiques, de différentes puissances et réparties sur l'ensemble du territoire de la CCBPD. Les fiches correspondantes ont été transmises au Bureau d'études. Une première visite sur sites (13 toitures) a eu lieu les 25 et 26/02.

Sous réserve de rapport complet du Bureau d'étude, 8 toitures sont déclarées recevables, 3 toitures sont déclarées non recevables pour motifs technico-économiques. 2 toitures doivent faire l'objet de complément d'informations.

Une deuxième série de visites sur site est prévue le 22/03.

- Une seconde étape sera réalisée par un bureau d'études « structures ». Cette entreprise va étudier toutes les toitures sélectionnées pour vérifier la possibilité d'intégrer une différence de charges apportée par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures. Si besoin, des renforcements de structures seront réalisés.

À noter : la sélection finale d'une toiture est donc un processus long qui comprend souvent plusieurs rencontres et échanges avec le propriétaire, des études techniques et de structures ainsi qu'un calcul de rentabilité qui peuvent conduire à écarter certaines toitures perçues au premier abord comme intéressantes.

### 5. Souscriptions, organisation économique et financière.

>>>> Capital de la SAS CEVIDORÉES

CEVIDORÉES a réalisé une première levée de fonds de 38 850 € avant le 20 décembre 2019, auprès des 36 souscripteurs fondateurs.

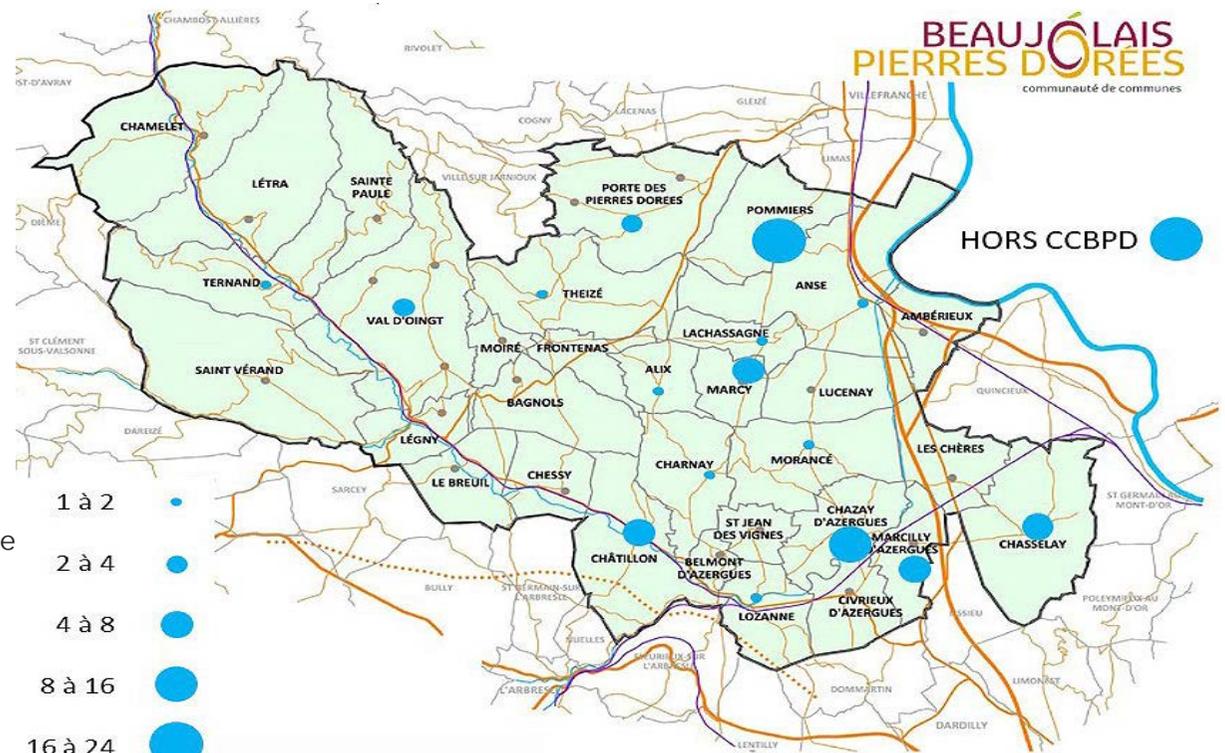
Cette somme a constitué le capital social lors de la création de la SAS CEVIDORÉES.

Une deuxième campagne de souscription a été ouverte le 9 avril 2020 et s'achèvera le 8 avril 2021. Elle a fortement pâti des restrictions liées à la crise sanitaire puisque qu'aucune réunion publique n'a pu se tenir durant toute la période, alors qu'elles sont un vecteur majeur de recueil de nouveaux souscripteurs. De fait, le capital de 150 000 € visé à l'échéance de cette campagne de souscription ne sera pas atteint.

Afin de limiter l'impact de ces restrictions sanitaires, un plan de développement des souscriptions a donc été mis en œuvre qui comprend plusieurs volets :

- Réactivation de nos contacts de proximité pour faire souscrire nos proches. Cette opération a effectivement conduit à l'arrivée de nouveaux souscripteurs en nombre significatif.
- Lancement de l'opération « offrez du soleil » : il s'agissait d'offrir une ou plusieurs actions comme cadeau de Noël ou pour tout autre évènement. Cette opération a bien fonctionné et permis de recueillir plus de 8 000€ de souscriptions (et ceci malgré une panne informatique sur les formulaires de souscriptions indépendante de notre volonté en pleine période de Noël).
- Engager une opération de Crowdfunding. Faute de réponse des sites contactés dans des délais raisonnables, ce volet est reporté à plus tard.
- Démarche auprès des entreprises du secteur en vue de leur proposer de venir au capital de notre Centrale Villageoise : plus de 40 entreprises ont été contactées, sans aucun retour significatif à ce stade malgré notre intervention auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche.

## Carte des souscripteurs



- Engager les communes à souscrire en qualité de collectivité. À ce jour, 6 communes ont pris une délibération en vue de souscrire au capital de CEVIDORÉES, pour certaines à hauteur de 1 €/habitant et une septième envisage de souscrire. D'autres ont mis cette possibilité à l'étude. Nous pensons pouvoir recueillir environ 10 000 € de souscriptions publiques cumulées.

De tout cela, il résulte une forte augmentation du nombre d'actionnaires et l'entrée au capital de personnes morales, une association et plusieurs mairies, autant de signes qui renforcent le caractère « citoyen » de notre Centrale Villageoise.

À ce jour, 104 actionnaires ont souscrit un total de 1443 actions pour un montant de 72 150 € (auxquels il faut ajouter 6 communes qui ont pris la décision formelle de souscrire et qui sont en cours de finalisation de leur procédure de souscription.)

>>>> Recherches de subventions :

- Activation du dispositif régional « Starter EnR » qui consiste à prendre en charge des études préliminaires pour des installations PV. Aide plafonnée à 15 000 €. Trois études de structures ont été réalisées par le Cabinet Ginger à ce titre.

- Obtention d'une subvention de 20 000 € de la Communauté de Commune Beaujolais Pierres Dorées pour cofinancement des études préliminaires.

- Examen des « Appels à Projet Partenariaux » lancés par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il semble que nous soyons pleinement éligibles à ce dispositif qui permet d'espérer un subventionnement de nos investissements à hauteur de 30 % des matériels et travaux d'installation à concurrence de 200 000 €. Dossier en cours de montage.

- Dépôt de fiches projets dans le cadre des CRTE (Contrat de Relance et de transition Écologique) : ces fiches projet concernent, pour l'une d'entre elle, une demande de subventionnement de notre première grappe photovoltaïque pour 200 000 €, puis, pour les deux autres fiches, le financement d'études en vue du déploiement d'ombrières photovoltaïques pour 80 000 € et le financement d'études pour une expérimentation de production d'hydrogène vert pour 140 000 €. Ces deux derniers projets relèvent de tranches futures.

>>>> Organisation en matière économique.

- Recherche d'un cabinet comptable et conventionnement avec le cabinet ALGORA.  
- Recherche d'un organisme bancaire présentant des garanties suf-

fisantes de cohérence avec le projet CEVIDORÉES : ouverture du compte auprès du Crédit Agricole Centre-Est, agence de Val d'Oingt.

- En interne : organisation du processus d'engagement et de suivi des dépenses selon la règle de séparation entre l'ordonnateur (vice-président) et le payeur (président et vice-présidente).

- Création d'un module de souscription en ligne via le site internet de CEVIDORÉES (Essaimage auprès des Centrales Villageoises national).

>>>> Pour rappel, conformément à l'article 26 de nos statuts, le premier exercice de la SAS qui a débuté le jour de l'immatriculation (24 février 2020) se clôturera le 31 décembre de l'année suivante, soit le 31 décembre 2021. Le Conseil de Gestion n'a donc pas été amené à clôturer l'exercice et cette Assemblée Générale n'a donc aucun compte à approuver.

## 6. Communication et médias

Le groupe de travail « Communication » s'est chargé dès la création de CEVIDORÉES de l'ensemble des outils et publications destinés à faire connaître CEVIDORÉES et à faciliter son fonctionnement. Ce fut rapidement l'acquisition du domaine « cevidorees.fr », la création du site internet et son alimentation, puis la conception et la création du logo et de la charte graphique qui ont permis la réalisation des flyers et dépliant et de matériel d'exposition (bannière et roll-up).

- S'appuyant sur l'engagement des citoyens et n'ayant pas d'antériorité sur le territoire, CEVIDORÉES a dû développer très rapidement une importante communication publique et de proximité.



- En début de période, réalisation de 8 réunions publiques sur différentes communes de la CCBPD et participation ou stands à des événements publics (foire au miel, marché nocturne, etc.). Ces manifestations n'ont pas pu se poursuivre en raison de la crise sanitaire.

- Réalisation de 5 « Bulletins d'Information CEVIDOREES » à diffusion élargie. Support papier, puis migration au format e-mailing à compter du n° 5. Sixième Lettre en cours de réalisation.

- Réalisation et diffusion de la « Lettre interne » à diffusion restreinte : outil mensuel destiné aux membres du collectif, envoi par e-mailing.

- De nombreuses communes ont relayé les informations de CEVIDORÉES sur les supports de communication respectifs (bulletins municipaux, panneau pocket, etc.)

- CEVIDORÉES a fait l'objet de 6 articles dans la presse quotidienne régionale (le Progrès, le Patriote). Les contacts se poursuivent avec les correspondants locaux.

- Mise en forme et conservation des supports destinés au fonctionnement de CEVIDORÉES : graphismes et images, documents à diffuser (cartes-cadeau, etc.)

## 7. Relations externes et partenariats

>>>> CEVIDORÉES n'aurait pu avancer à ce rythme sans le soutien important de ses partenaires.

- Quelques citoyens et élus de la Communauté de Commune ainsi que son président de l'époque, Daniel PACCOUD, ont été à l'origine du projet ; ce soutien s'est poursuivi après les élections municipales avec la nouvelle équipe et son actuel président, Daniel POMERET, et s'est notamment matérialisé par la signature d'une convention de partenariat, qui a permis d'asseoir la légitimité de notre action.

- L'association Altern'Info a été la première à soutenir financièrement l'émergence de ce collectif.

- L'association Nationale des Centrales Villageoises a mis à disposition son expertise pour l'amorçage du projet. Le Comité d'Engagement de l'association Nationale a instruit la demande d'adhésion de CEVIDORÉES, puis a agréé CEVIDORÉES en qualité de Centrale Villageoise en décembre 2019. Réciproquement, CEVIDORÉES contribue à sa mesure à l'échange de ressources informatiques avec l'association des Centrales Villageoises.

Dès sa création, CEVIDORÉES a pu bénéficier du parrainage de la Centrale Villageoise du Pays Mornantais et de son président, Gilles Dutrève.

>>>> CEVIDORÉES et son réseau.

- Relations engagées avec l'Architecte des Bâtiments de France.

- Contacts avec la Fédération du Patrimoine des Pierres Dorées ; ces contacts seront à renouveler afin de trouver un terrain d'entente avec sa présidente.

- Convention signée avec ENEDIS et affectation d'un interlocuteur dédié à notre centrale villageoise.

- Partenariat engagé avec la ALTE 69 (Agence Locale de Transition Énergétique du Rhône) sur la rédaction commune d'une fiche action du Contrat de transition Écologique local et sur événements communs. Cf. Webinaire du 14 décembre 2020 sur les énergies vertes.

- Partenariat engagé avec le SYDER (SYndicat Des Énergies du Rhône) dans le cadre de la rédaction commune d'une fiche action du Contrat de transition Écologique local et des fiches projets du Contrat de Relance et de Transition Écologique. Échanges d'informations réciproques.

- Aide à l'amorçage d'un autre collectif citoyen sur Trévoux (Ain) : réunion conjointe du 20 janvier 2021.

- En qualité de Centrale Villageoise, CEVIDORÉES est adhérente du réseau Énergies Partagées, lequel a décerné à CEVIDORÉES le label « Entreprise citoyenne ».

>>>> CEVIDORÉES sur son territoire.

- Contacts avec des associations du territoire, associations patrimoniales et/ou orientées sur les questions d'environnement et d'écologie (la Fabrique des Transitions, ABC 21...)

- Partenariat appuyé avec les mairies de la CCBPD : rencontres systématiques avec les maires ou les conseils municipaux (29 mairies rencontrées à ce jour sur les 32 de la CCBPD). 3 communications Web ou papier à destination de chaque commune ont été réalisées au cours du 4ème trimestre 2020.

- Soutien massif de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à CEVIDORÉES, notamment par octroi d'une subvention de 20 000€ dédiée aux études préalable (Cf supra). CEVIDORÉES partenaire de la CCBPD pour le déploiement de son PCAET. Co-porteur de projet (avec le SYDER et la ALTE) sur la fiche action « Atteindre un objectif de production annuelle d'électricité photovoltaïque de 1GWh ». Dépôt à la CCBPD en février 2021 de trois fiches-projets dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique.

## 8. Commentaires et Perspectives

Depuis sa création, CEVIDORÉES a cherché à se mettre en ordre de marche pour atteindre le premier de ses objets statutaires : installer et exploiter des centrales de production d'Énergie renouvelable dans une perspective de développement territorial durable. Si l'on en juge aux retours qui nous parviennent, il semble que nous soyons de plus en plus largement reconnus pour le faire.

Mais CEVIDORÉES n'oublie pas pour autant sa vocation « citoyenne » qui se caractérise par l'ouverture, la convivialité (pourtant mise à mal par la crise sanitaire), la bienveillance et le respect des personnes. Elle se caractérise aussi par le débat d'idée : plusieurs échanges de points de vue ont déjà eu lieu en interne sur les sujets qui intéressent le développement des énergies renouvelables et le contexte de leur déploiement : L'énergie photovoltaïque est-elle réellement vertueuse sur toute sa chaîne de valeur (fabrication et recyclage des panneaux, origine des composants...) ? Le stockage de l'énergie par production d'hydrogène vert est-il une voie d'avenir ? La dépendance aux terres et métaux rares dans la transition écologique est-elle soutenable ? Que faire face au risque de green-washing que nous ressentons chez certains partenaires volontaires ? Etc.

>>>> Enfin, CEVIDORÉES prépare la suite.

Cette première grappe photovoltaïque est à comprendre comme un premier pas. Le Conseil de Gestion aura ultérieurement à présenter à l'Assemblée Générale d'autres projets visant à la promotion des EnR et de la sobriété énergétique : nous évoquons plus haut ces projets qui ont fait l'objet des fiches CRTE transmises à la Communauté de Communes en février 2021 : CEVIDORÉES pourrait développer, dans une seconde tranche, l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les espaces de stationnement de commerces ou de collectivités. Il s'agirait de valoriser le potentiel énergétique de la surface de parkings dédiés aux véhicules, et ceci en utilisant les ressources de proximité de la filière bois pour la réalisation des structures d'ombrières.

Pour le plus long terme encore, CEVIDORÉES étudie la possibilité d'une autre expérimentation : il s'agirait de d'installer une unité légère de production d'hydrogène « vert », c'est-à-dire couplée à une installation photovoltaïque, en vue d'alimenter en hydrogène une petite flotte de véhicules électriques équipés.

Quelques pistes... parmi toutes les autres qui germeront très bientôt de ce collectif énergétique, engagé et particulièrement productif !